

ENVIRONNEMENT

La forêt ne craint pas le chaos

Le service forestier communal procède à des coupes d'arbres dont l'ampleur choque parfois le citoyen. Ces interventions sont pourtant hautement salutaires pour la régénération des massifs. Explications.



Vision générale du rôle protecteur de la forêt dans le val de Bagnes

Notre lien avec la forêt a profondément évolué. Là où l'homme contemporain vaque en espérant régénérer son cerveau fatigué, des générations se sont éreintées pour extraire un matériau nécessaire à leur survie. Ce faisant, elles ont puissamment contribué à la régénération des zones sylvestres. Nos ancêtres ayant rejoint le royaume des ombres et la rentabilité de l'économie forestière alpine s'étant irrémédiablement érodée, les collectivités publiques ont pris le relais. Il leur incombe aujourd'hui de prendre soin de nos forêts. Non tant pour elles, qui se passent volontiers des hommes, mais pour nous. Car – l'aurions-nous oublié? – la forêt nous protège.

La forêt nous protège en effet contre les avalanches, les chutes de pierres, les glissements de terrain. Elle préserve le sol de l'érosion et régu-

larise l'écoulement des eaux de pluie, empêchant les inondations. «A Bagnes, explique Paul Deslarzes, responsable du service forestier de la Commune, les surfaces sylvicoles dévolues exclusivement aux activités de loisir restent marginales. Plus de 80% des 3300 hectares de forêt de la commune sont assignés à des fonctions protectrices.» Aussi, l'objectif prioritaire de la plupart des interventions du service forestier communal est de restaurer ou renforcer le rôle protecteur des massifs.

Le service forestier travaille en étroite collaboration avec le canton et la Confédération qui distribue des subventions aux collectivités locales pour l'entretien des forêts. Une carte de référence répertoriant les forêts bagnardes définit les zones sylvicoles de protection prioritaire. Dans le cadre d'un plan quadriennal échafaudé

par le Service cantonal des forêts et du paysage, la Commune intervient dans ces massifs sur mandat et touche, à ce titre, un forfait par hectare. Le service forestier local prend également des initiatives en faveur de la nature et du paysage. Elle propose des interventions ciblées en faveur de la biodiversité (habitats de certaines espèces, traitement de lisière, restauration des pâturages boisés) qui sont aussi l'objet de subventions.

L'argent est une chose, l'action en est une autre! Lorsqu'il faut manier la tronçonneuse, on ne fait pas appel à de frêles fonctionnaires bernois mais à une équipe d'alertes bûcherons bagnards. Et, après leur passage, le résultat est spectaculaire. Au point que, parfois, le promeneur qui s'aventure hors des sentiers battus reste un brin perplexe. «Nos interventions ne sont pas toujours

bien comprises, elles choquent parfois nos concitoyens», regrette Paul Deslarzes. Elles répondent pourtant à des critères parfaitement rationnels.

La régénération des forêts alpines passe inexorablement par l'abattage. «Il faut ouvrir pour amener la lumière et la chaleur jusqu'au sol», résume Stéphane Latapie, garde forestier adjoint. Lors de leurs interventions, les forestiers enlèvent environ 25% du volume sur pied. La coupe permet au rajeunissement de se réaliser et de se développer. Là où une zone forestière présentait précédemment un peuplement quasi homogène, de nouvelles essences peuvent s'implanter. Ce renforcement de la biodiversité rend la forêt moins vulnérable aux attaques biotiques. L'intervention permet également, à terme, de rétablir une structure étagée de la forêt. Un tel profil garantit un rajeunissement permanent et pallie le risque d'un effondrement soudain de l'ensemble d'un massif, sous l'effet d'une catastrophe naturelle. Le rôle protecteur de la forêt se trouve ainsi renforcé sous maints aspects.

Le service forestier ne procède naturellement pas à des coupes linéaires. On n'ampute pas le quart d'un peuplement sans avoir mené au préalable une étude approfondie de la zone d'intervention. Entrent dans le cadre de l'analyse le rôle du massif vis-à-vis des dangers naturels,

l'identification des enjeux, le type de sol, le relief du terrain, l'état actuel de la forêt, la détermination d'un profil de forêt idéal, l'évolution du peuplement à dix ou cinquante ans les objectifs à atteindre... L'examen de ces critères guide les forestiers lors du martelage sur le terrain. Renforcer la présence d'une essence de lumière, comme le mélèze, ou de mi-lumière, comme l'épicéa, exige par exemple des réponses différenciées. Favoriser le rajeunissement ou augmenter le nombre de tiges sur pied à long terme pour parer au danger de chutes de pierres demandent à chaque fois une approche spécifique. Le travail des forestiers s'apparente donc plus à la chirurgie moderne qu'à l'antique saignée.

Lors du réveil postopératoire, la forêt offre néanmoins un spectacle un peu pénible. Le fait que les employés du service forestier laissent sur place une partie des branchages et des troncs abattus ajoute à l'impression de chaos. Pourtant, ce bois mort a une haute valeur écologique. Au travers du cycle naturel de décomposition, il redistribue les substances nutritives sur toute la surface traitée et contribue à enrichir le sol. De même qu'on n'amasse pas la fumure au coin d'un jardin, on n'entasse pas le bois mort au coin de la forêt.

L'utilité de ce bois mort est particulièrement importante dans les forêts de protection. Il permet de freiner les chutes de pierres et de lutter



Massif protecteur du Mont Brun

contre la reptation du manteau neigeux. Il accélère également le rajeunissement de la forêt. Une souche coupée à bonne hauteur va assurer pendant vingt ans son rôle de protection et favoriser, en aval, la croissance de jeunes arbres. Un tronc laissé au sol dans les hautes herbes offre aussi des conditions idéales de régénération. Du bois en décomposition peuvent émerger de jeunes pousses, à l'abri de la concurrence d'une végétation dense. Vu sous cet angle, le spectacle d'une coupe claire dans un massif forestier n'a donc rien d'apocalyptique. Si nos esprits, formés aux valeurs de l'Helvétie, n'aiment guère le désordre, la forêt, elle, s'accommode très bien du chaos.

Nicolas Gay-Balmaz

Le massif des Mayens de Sarreyer requiert des soins rapides

Le service forestier de la Commune interviendra à l'automne dans la forêt des Mayens de Sarreyer. Pour les routes, les chalets et le village en contrebas, ce massif, répertorié comme une forêt de protection prioritaire, a longtemps constitué un bouclier efficace contre le danger de chute de pierres. Il nécessite aujourd'hui des soins rapides au vu de son état sanitaire inquiétant. Une analyse détaillée a révélé plusieurs faiblesses. Le manque de cellules de rajeunissement capables de régénérer le peuplement. Nombre d'arbres souffrent de la pourriture rouge, un champignon qui se propage par les racines et abîme la structure du bois. Le massif se compose d'un peuplement quasi homogène d'épicéas alors qu'il devrait idéalement abriter entre 5% et 25% de mélèzes. La forêt présente enfin une structure unique, non étagée, qui la rend particulièrement vulnérable.

Pour compliquer la donne, le massif est segmenté en 83 parcelles appartenant à 59 proprié-

taires. Le service forestier a établi une convention avec chacun d'eux. Pour œuvrer efficacement, les forestiers doivent appréhender le problème globalement et faire totalement abstraction des limites des propriétaires. Pour expliquer l'opération projetée, la Commune a pris soin d'adresser plusieurs courriers aux propriétaires et d'organiser une séance d'information.

Exemple d'un massif de protection prioritaire au dessus du village de Sarreyer



L'intervention, comme toujours, passera par la coupe d'arbres. Les forestiers veilleront en particulier à abattre les gros diamètres instables qui risquent de générer des chutes de pierres en cas de déracinement. La surface ainsi libérée permettra d'augmenter le nombre de tiges sur pied à long terme, et, sous l'effet de la lumière retrouvée, de nouvelles essences, comme le mélèze, pourront s'implanter. Du bois mort, que les propriétaires de parcelles s'engagent à ne pas enlever, sera laissé sur place afin d'accélérer le rajeunissement et parer aux chutes de pierres. Enfin, le service forestier travaille en étroite collaboration avec les chasseurs afin de diminuer la pression du gibier dans le massif. Friand de jeunes pousses, celui-ci pourrait mettre en péril le processus de régénération de la forêt. Aussi est-il projeté de créer des zones de refuge et de nourrissage susceptibles d'attirer ce gibier dans des massifs avoisinants.

Nicolas Gay-Balmaz

Contrainte de la reptation de la neige sur le rajeunissement



Effet de protection de la forêt contre les chutes de pierres



Rajeunissement sur du bois mort

